



La lettre électronique de RESO – OCTOBRE 2005

Chers amis,

Aussi morose que peut l'être un mois d'octobre, le moral des salariés est au plus bas. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Chaque jour, dans le public ou dans le privé, les droits sont bafoués, les budgets des familles plus restreints, les emplois plus précaires...

Le gouvernement condamne l'action des grévistes, augmente l'essence qui les conduit pour la plupart vers un emploi que qu'ils ne sont même pas certains de conserver puisque les actionnaires de nos entreprises sont insatisfaits des rentes qu'ils touchent sur leur dos. Ce même gouvernement s'apprête maintenant à reverser 70% de la baisse d'impôt aux 20% des Français les plus riches.

Nos parents et nos grands-parents se sont battus pour que nous puissions nous mettre en grève. Aujourd'hui, les salariés des transports publics de Marseille, sont montrés du doigt par les actionnaires et condamnés à reprendre le travail, leur action ayant été jugée illégale.

Les entreprises publiques, biens de notre pays et de notre peuple, comme entre autres France Télécom, Gaz de France et plus récemment E.D.F., sont vendues au plus offrant, menant chaque jour un peu plus les salariés vers une précarité qu'ils ne sont pas prêts de quitter.

Il est temps que cela cesse ! Quel avenir que d'être les esclaves d'actionnaires dont les profits augmentent chaque heure tandis que nos revenus sont en régression constante ?

Il est de notre devoir de réagir. C'est pourquoi Résistance Sociale appelle tous les militants syndicaux, associatifs et politiques à rejoindre le Collectif de Défense et de Développement des Services Publics, dont vous trouverez le texte d'appel à la fin de cette lettre électronique.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre journal en ligne en cliquant [ici](#) et notre site <http://www.membres.lycos.fr/resistancesociale> .

Si vous souhaitez recevoir un ou plusieurs exemplaires de notre journal n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous écrivant à : resistance.sociale@laposte.net .

Salut et Fraternité !

Marinette BACHE,
Présidente de Résistance sociale

Pour toute correspondance : resistance.sociale@laposte.net

Notre site : <http://membres.lycos.fr/resistancesociale>

Attention pour cette adresse ne pas mettre www

Téléphone : 06 74 79 05 10

Adhésion 2004 : 15€

Abonnement journal 12 numéros : 5 €

Adresse postale : RESO - 5 place Georges Brassens – 78260 ACHERES

I. - Les nouvelles du front social en France

Réforme fiscale : 70% de la baisse d'impôt pour les 20% les plus riches selon OFCE

La réforme de l'impôt sur le revenu, que le Parlement doit voter dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2006, permettra de restituer aux Français 3,6 milliards d'euros, dont près de 70% iront aux 20% des foyers imposables les plus riches, selon des calculs de l'OFCE publiés le 1 octobre.

Selon la dernière lettre de l'Observatoire français des conjonctures économiques, le nouveau barème de l'impôt sur le revenu, qui entrera en vigueur en 2007 avec quatre tranches imposables, bénéficiera de manière très inégale aux foyers fiscaux, en fonction de leurs revenus et du quotient familial.

En se limitant à la réforme de l'impôt sur le revenu, qui fait partie d'une réforme fiscale plus vaste, "près de 70% des 3,6 milliards de baisse d'impôt sont restitués aux 20% des foyers imposables les plus riches", avance l'OFCE, qui apporte un grand nombre de simulations à l'appui.

Si l'on y ajoute les effets de la revalorisation de la prime pour l'emploi (PPE) destinée à quelque 8 millions de foyers modestes, alors "au total, le gain relatif de revenu disponible oscille entre 0,4% et 0,5% pour les 75% des ménages les plus pauvres" et "entre 0,6% et 0,9% pour les 25% des ménages les plus riches".

Si "les gains en pourcentage sont relativement modestes quel que soit le niveau de revenu", l'OFCE souligne que "la hausse de revenu est deux fois plus forte pour le dernier vingtième (les 5% de contribuables ayant les revenus les plus élevés) que pour le premier en pourcentage, et 36 fois plus forte en euros".

Au total, selon l'OFCE, la réforme fiscale "est plus équitable qu'une baisse uniforme de l'impôt en pourcentage, elle ne creuse pas moins les inégalités de revenus".

SNCM: les salariés ont-ils eu le choix ?

Après 23 jours de grève et face à un dépôt de bilan imminent, les grévistes de la SNCM ont voté pour une reprise du travail à la compagnie maritime publique qui pourrait bénéficier d'une rallonge financière de sa société holding, la CGMF.

Réunis à huis clos dans la salle de cinéma du ferry Méditerranée, leur QG depuis le début de la grève le 20 septembre, quelques 400 marins et sédentaires grévistes de la Société nationale Corse-Méditerranée ont voté à la mi-journée, à bulletin secret.

Ils pouvaient choisir entre deux options : « oui à la reprise de l'activité pour éviter un dépôt de bilan » ou « non à la reprise de l'activité = dépôt de bilan ». Mais, avaient-ils vraiment le choix ?

La SNCM qui est au bord de la cessation de paiement, pourrait ainsi bénéficier d'un répit du fait de la reprise du travail. Répit probablement de courte durée ! Comment les 25 % de part de l'Etat et les 9% de part des salariés, même s'ils représentent –ensemble– une minorité de blocage, pourront-ils résister aux 66% d'actionnaires restants (38 % pour Butler Capital Partners et 28% pour la société de transport Connex) ? Il est fort à craindre que ceux-ci à Noël, peut-être à Pâques avec un peu de chance, estimeront qu'ils n'ont pas perçu assez de dividendes ! Pour y remédier, licencier à nouveau une cinquantaine ou une centaine de personnes ne leur poserait pas un gros problème de conscience.

Domage que le problème de fond n'est jamais été clairement posé. La « continuité territoriale » à laquelle chacun fait maintenant référence, peut-elle être assurée autrement que par une compagnie publique pourvue d'une flotte maritime neuve et non désuète, et de marins fortement couverts socialement non de Pakistanais surexploités ? On s'est servi de l'alibi du noyautage partiel du STC par la « mafia indépendantiste » pour discréditer l'ensemble des personnels alors que, pour la plupart, ils ne souhaitent que vivre et travailler au pays et des réelles ou prétendues irrégularités pour ne pas prendre ses responsabilités ! L'Etat, au lieu de nettoyer les écuries d'Augias, préfère ne pas tenir ses engagements financiers (plus de 150 000 000 d'euros) afin de mettre la compagnie au bord du dépôt de bilan. Ainsi il ne risquait pas de voir s'étaler au grand jour certaines collusions que nécessitait une reprise en main de cette compagnie. Et notre Premier ministre offrait la compagnie publique à l'un de ses amis.

Ne nous leurrons pas : que l'Etat détienne une minorité d'actions, de blocage ou non, ne change rien à l'affaire lorsque les gouvernements pratiquent une politique libérale. L'exemple de France Télécom est criant. Rappelons-nous comment l'Etat majoritaire s'était abstenu au CA enfin que

l'opérateur public refuse des fonds... que le parlement venait avec peine de lui allouer. Les actions sont montées, les détenteurs de capitaux et l'Etat ont touché de substantiels dividendes. Que l service public puisse ou non être assuré n' est plus le problème dès qu' un seul euro s' investit faut le rentabiliser pour le garder. Les seules variables d' ajustement deviennent donc les salaires et la qualité du service public !

Quid de la « continuité territoriale » quand elle ne dépend plus que du bon vouloir de détenteurs de capitaux ? La rentabilité passera toujours avant la régularité, la sécurité et le confort des passagers.

Le plus drôle (?!) dans l' histoire est que la propagande des nationalistes corses s' en trouve renforcée... Bel exemple de gaullisme social que nous donne là Monsieur de Villepin !

Journée Snes : 50.000 signatures contre les remplacements des profs

Le principal syndicat des lycées et collèges, le Snes-FSU, a recueilli 50.000 signatures contre les remplacements d' enseignants absents par leurs collègues du même établissement, et les a remis directement au ministre de l' Education nationale, lors de sa journée d' action.

Gilles de Robien est sorti du ministère et est venu à la rencontre des protestataires, quand les responsables nationaux du Snes ont déposé rue de Grenelle, devant le ministère, leur carton rempli de pétitions.

"Je voulais savoir ce qui les ennuyait et ils ne m' ont pas donné d' arguments importants" sauf qu' ils ne veulent pas être contraints, a expliqué M. de Robien. Bien sûr qu' ils ne veulent pas être contraints. Comment peut-il en être autrement ?

La mesure de la loi Fillon sur l' Ecole, prévoit que les enseignants absents moins de deux semaines seront remplacés par leurs collègues du même établissement, quelle que soit la discipline, dans la limite de 60 heures par an et moyennant des heures supplémentaires majorées.

Sur la base du volontariat jusqu' au 1er janvier, ces remplacements seront effectués après sa désignation du chef d' établissement.

Qui accepterait un surcroît de travail imposé pour un résultat pédagogique inefficace ?

II. – et ailleurs, ...

Budget italien: menace de grève générale pour novembre

Les trois principaux syndicats italiens (CGIL, CISL et UIL) ont lancé un mot d' ordre de grève générale de quatre heures pour le 25 novembre afin de protester contre le projet de budget du gouvernement de Silvio Berlusconi.

Les trois organisations représentent un total de 11,2 millions d' adhérents.

Le budget, qui doit être approuvé par le Parlement avant la fin de l' année, prévoit quelque 2 milliards d' euros de réduction des dépenses et des mesures destinées à faire entrer de l' argent dans les caisses de l' Etat afin de tenter de maîtriser le déficit.

Une société polonaise livre le mode d'emploi pour expatrier un siège social.

La société Krzysztof Ziemiński & Wspólnicy (KZW) propose, dans un courrier, aux transporteurs français de venir ouvrir des bureaux à Poznan, en Pologne. Cette société ne propose pas de faire rouler en France des routiers polonais employés au rabais dans leurs camions français, ce qui serait contraire aux réglementations en vigueur. Elle entend plus subtilement permettre aux entreprises françaises installées en Pologne de faire rouler leurs chauffeurs selon les normes sociales et fiscales de ce pays.

50 % moins cher. Pour aider les transporteurs français à «faire le bon choix», KZW indique que le salaire moyen brut polonais est de 595 euros. Et que le Smic est d' «environ 250 euros par mois» En foi de quoi, précise cette société polonaise de conseils, «le taux moyen de rémunération d' un chauffeur qui prend les trajets très longs est établi à environ 1 125 euros par mois, charges sociales et fiscales incluses». Soit 50 % de ce que peut coûter le même chauffeur en France, selon la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR). Les conseillers fiscaux, juristes d' affaires et experts comptables dont KZW se dit entourée expliquent pour finir que l' impôt sur le bénéfice des sociétés n' excède pas 19 % en Pologne.

Suit le mode d' emploi : pour établir tout ou partie de son entreprise de transport en Pologne, il suffit d' avoir que la société ou la filiale qu' on y installe soit le propriétaire d' au moins un camion ou ser remorque.

Le reste du parc peut sans problème être transféré sur place par une société immatriculée en France. Quant aux bureaux du siège social, «il suffit de louer (à Poznan) un local d' environ 3050 m2» pour un coût «approximatif» de 230 à 350 euros. Un seul local, précise encore KZW, «peut être le siège social de plusieurs entreprises». De même que la personne gérant ces bureaux -et que KZW conseille de payer de 420 à 570 euros par mois, «charges incluses» -peut «s' occuper des affaires de plusieurs entreprises simultanément». En clair, «on nous explique comment créer des filiales fictives aux conditions polonaises pour contourner les réglementations nationales».

100 000 Belges dans la rue pour défendre les retraites

La Belgique n' avait pas connu un tel mouvement social depuis douze ans. Aéroport congestionnés, bus, trains et métros paralyés, plusieurs dizaines de milliers de manifestants à Bruxelles... L' appel à la grève générale lancé par les deux grandes centrales syndicales du pays pour protester contre un projet de loi visant à retarder l' âge de départ en préretraite a été très suivi hier. Ces arrêts de travail massifs faisaient suite à un précédent mouvement, déclenché le 7 octobre, à l' initiative de la seule FGTB (syndicat socialiste, majoritaire). Cette fois, la direction de l' CSC (chrétiens, modérés) a dû se joindre au conflit, sous peine de se voir déborder par ses propres militants.

Les manifestants formaient une marée verte, rouge et bleue, aux couleurs des trois principaux syndicats organisateurs, tandis que des banderoles «Touche pas à ma prépension» exprimaient la principale revendication.

Le projet déposé par la coalition «violette», au pouvoir au niveau fédéral (rouges socialistes et bleus libéraux), vise à repousser à 60 ans l' âge de départ en préretraite, en cas de restructurations contre 58 ans aujourd' hui. Parallèlement, la durée d' ancienneté pour faire valoir ses droits à pension devrait progressivement passer de 25 à 35 ans. Les salariés âgés victimes de licenciements seraient invités à chercher une nouvelle occupation professionnelle. La réforme, qui permettrait de renflouer les caisses de la Sécurité sociale, est jugée «imbuvable» par la FGTB. «Nous n' acceptons pas que les jeunes restent dans la rue, victimes du chômage, pendant qu' allonge le travail des vieux», s' insurge pour sa part, un responsable de la CSC. Jusqu' à présent, gouvernement Verhofstadt s' est montré inflexible.

L' activité du pays a été largement perturbée notamment à la poste, dans les hôpitaux, dans l' administration, dans la grande distribution et dans l' enseignement.

Les transports en commun étaient à l' arrêt dans toutes les régions et, si l' aéroport de Bruxelles-National et les chemins de fer fonctionnaient normalement, les aéroports de Liège (sud-est) et de Charleroi (sud) étaient pour leur part fermés.

Dans l' industrie, la grève a été bien suivie, notamment dans le bassin liégeois.

Syndicats et direction d'Alitalia trouvent un accord pour assurer l'avenir

La direction et les syndicats d' Alitalia ont trouvé un accord sur de nouvelles économies de coûts qui doivent assurer l' avenir proche de la compagnie aérienne italienne.

Ces mesures visent à économiser 65 millions d' euros sur le coût du travail à partir de 2006 et n' comportent aucune nouvelle suppression d' emploi, a précisé Alitalia.

Elles seront intégrées dans le plan industriel actualisé qui devra être validé vendredi en conseil d' administration

Le plan de redressement initial approuvé en 2004 par les syndicats prévoit en particulier 3.700 suppressions d' emplois. Alitalia est contrainte d' adopter ces nouvelles mesures pour faire face au renchérissement du prix du pétrole.

Le président de la compagnie, Giancarlo Cimoli, avait appelé mercredi les syndicats à la conclusion d' un accord sous peine de mener la compagnie à la faillite.

Selon M. Cimoli, les banques exigent 550 millions d' euros de nouvelles économies pour pouvoir garantir la recapitalisation de la compagnie. Sur ce total, 370 millions d' euros doivent être obtenus par d' autres mesures telles que les économies d' achat ou la rationalisation des liaisons.

"Cet accord contribue concrètement au lancement du processus de recapitalisation, essentiel pour renforcer la compagnie et donner des perspectives aux salariés", indique Alitalia.

La recapitalisation d' Alitalia doit atteindre jusqu' à 1,2 milliard d' euros. Le lancement de l' opération initialement prévu le 31 juillet, a été repoussé au 31 décembre.

Hausse de la répression contre les syndicats dans le monde

Selon un rapport de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui rassemble 234 organisations syndicales du monde entier, quelque 145 personnes ont été tuées dans le monde en 2004 en raison de leur activité syndicale, soit 16 de plus que l'année précédente, alors que le droits de millions de travailleurs restent bafoués.

Plus de 700 agressions et 500 menaces de mort contre des syndicalistes ont également été recensées dans ce rapport. Si la majorité des violations les plus graves ont lieu en Asie et en Amérique latine, avec notamment 99 syndicalistes tués pour la seule Colombie, les Etats-Unis ne sont pas en reste.

Les employeurs américains n'hésitent pas en effet à faire appel à des briseurs de grève, organisent des réunions anti-syndicats et menacent de fermer les sites si les salariés se syndiquent, note le rapport de la CISL, qui dénonce notamment le géant américain de la distribution Wal-Mart, qui "a fait des attaques contre les syndicats un art".

La cartographie des Etats "régulièrement épinglés", théâtre des violations les plus graves, comporte, cette année encore, le Zimbabwe et le Nigeria, le Venezuela, Haïti, la République dominicaine, mais aussi la Birmanie, la Chine et les Philippines ou encore le Belarus en Europe et l'Iran.

Ces chiffres révèlent "jusqu' où de nombreux gouvernements et employeurs sont prêts à aller dans la suppression des droits du travailleur afin de rester compétitifs dans le cadre de la concurrence sauvage internationale", a déclaré le secrétaire général de la CISL. Une "compétition féroce et non réglementée sur le marché mondial continue de saper le respect des droits syndicaux", comme le montrent les graves violations relevées dans les zones franches d'exportation (ZFE) de par le monde.

Dans cette mondialisation débridée, les syndicalistes deviennent des cibles car ils sont vus comme une "menace pour la concurrence économique", estime la CISL, notamment au Cambodge où le dirigeant syndical le plus connu, Chea Vichea, a été assassiné.

En outre, la "présence de plus en plus prédominante de la Chine sur le marché mondial est un sujet de préoccupation", car elle est un désert syndical. Ce pays abrite les deux tiers des ZFE qui, très prisées par les entreprises pour leurs régimes fiscaux avantageux et leur régulation allégée, sont des zones de non-droit pour les travailleurs où cadences de production inhumaines, intimidations et salaires de misère sont monnaie courante, selon la CISL.

Or, "le respect des droits syndicaux fondamentaux: liberté syndicale et droit de négociation collective, jouent un rôle majeur dans un développement économique sain", estime le secrétaire de la Confédération, citant l'Organisation internationale du travail (OIT).

Il demande aux employeurs et aux gouvernements de "commencer à traiter" les syndicalistes comme des "partenaires valables". En Afrique où seuls 6% à 25% de travailleurs sont employés par l'économie structurée, selon l'OIT, le mouvement syndical fait face à des "gouvernements qui voient les mouvements de travailleurs comme une menace pour le pouvoir".

**Appel à la
création d'un collectif
de défense et de développement des services publics
(C.D.S.P. Paris)**

A Paris comme en Province, la qualité de nos institutions et des organismes assurant le service public se dégrade de manière visible par le démantèlement, l'ouverture de capital voire la privatisation totale, la fermeture d'antennes et de sites, le désengagement financier de l'Etat, l'externalisation des missions au secteur privé, le transfert sans moyen aux collectivités locales, une gestion strictement comptable et financière et la précarisation des conditions de travail et d'exercice. Il n'y a pas, jusqu'à notre protection sociale (Sécurité Sociale, Assedic, ...), un domaine de solidarité qui ne soit menacé de coupes drastiques et de privatisation partielle.

Hors de nos frontières, la remise en cause des services publics permet aujourd'hui de tirer un premier bilan et de poser quelques questions: que pense le peuple britannique de ses chemins de fer qui déraillent, de son Trésor public privatisé et de son système de santé défaillant? Que pensent les Américains, après Katrina, de leur solidarité nationale? Que pensent les italiens de leur réseau postal ?

Parce que :

- **Les services publics** constituent le socle de la cohésion sociale, un moyen d'action essentiel de l'Etat à

l'égalité. Ils sont un pilier de notre modèle social fondé sur l' intervention économique et sociale de l' Etat et un outil essentiel à toute politique industrielle et d'aménagement du territoire ;

- **Les services publics français** sont attaqués de toutes parts par les libéraux que ce soit au niveau international ou national ;
- **Seul le monopole public**, dégagé de la pression de la finance privée, peut garantir un égal accès de tous aux services publics ;
- **Tout comme seul le statut de fonctionnaire** constitue la garantie d'une fonction publique sûre, impartiale et de qualité, seul un **statut stable et une formation solide** constituent les meilleures garanties d'accomplissement des services publics ;

Face à la destruction programmée de nos services publics nous pensons qu'il est urgent de se rassembler afin de tenter d'inverser le rapport de forces pour défendre, développer, étendre et démocratiser les Services publics en France et en Europe.

Aussi avons-nous décidé, militants syndicaux, associatifs et politiques de nous unir **pour faire entendre la voix de la défense des services publics, pilier fondamental de notre République.**

Pour cela nous constituons à ce jour un collectif parisien de défense et de développement des services publics.

**Nous appelons l'ensemble de nos concitoyens à nous rejoindre et à participer à la grande manifestation
« Pour des Services publics partout et pour tous »**

SAMEDI 19 NOVEMBRE à 13h30

à la Place d'Italie

(Rendez-vous à l'angle du boulevard de l'Hôpital et de la Place d'Italie)

✂-----

Nom : Prénom : Tél. :

Adresse :

Profession : syndicat / association ou parti politique :

Responsabilités : Courriel :

signe l'appel du collectif de défense et de développement des services publics

sera présent(e) à la manifestation

souhaite un contact avec le collectif

Collectif des services publics 75 – 18 bd St Jacques 75014 Paris

courriel : services.publics@wanadoo.fr